



DELIBERATION n° 2025-12-CS-04

AVELO 3 – Schéma Directeur des Mobilités Actives du
Pays de l'Isle en Périgord

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 15 décembre 2025

Date de la convocation : 7 novembre 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 15 décembre 2025 à 18 heures, Salle culturelle Jean Fourloubey – Commune de Villamblard, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

Nom du Délégué		Nom du Délégué		Nom du Délégué	
1	AYMARD Robert	10	GASCHARD Dominique	19	MOTARD Gilles
2	BOUTON Sylvie	11	JAUBERTIE Pierre	20	NARDOU Thierry
3	BUFFIERE Alain	12	KERGOAT Marie-Claude	21	NOYER Jean-Luc
4	COUSTILLAS Samuel	13	LACOMBE Alain	22	OLLIVIER Alain
5	CROUZILLE Pierre-André	14	LECONTE Dominique	23	PERPEROT Philippe
6	DELCROS Rodolphe	15	LEGAY Emmanuel	24	RANOUX Jacques
7	DENIS Claude	16	MAGNE Jean-Michel	25	VEYSSIERE Marie-Rose
8	DURANT Serge	17	MARCHAND Didier	26	VILLESUZANNE Daniel
9	GAMBRO Jacques	18	MELOTTI Marc		

51 Membres en exercices

26 Membres présents

25 Membres absents

Objet : AVELO 3 – Schéma Directeur des Mobilités Actives du Pays de l'Isle en Périgord

AR Prefecture

024-200060697-20251215-2025_12_CS_04-DE
Reçu le 18/12/2025

Vu la délibération n°2020-10-CS-05 du Comité Syndical du 8 octobre 2020 concernant les délégations du Président.

Vu la délibération n°2024-06-CS-08 du Comité Syndical du 3 juin 2024 concernant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt AVELO 3 de l'ADEME.

Vu la délibération n°2025-01-CS-06 du Comité Syndical du 14 janvier 2025 concernant la convention à intervenir avec l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet AVELO 3.

Le président rappelle qu'en 2024, le Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord a candidaté en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye et l'association Des Jantes et des Gens à l'Appel à Projet AVELO 3. Le Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord porte la réalisation d'un Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA).

Ce schéma vise à structurer le développement des mobilités actives, en particulier la pratique du vélo au quotidien, en articulation avec les planifications territoriales existantes et futures :

- Doter le territoire d'une vision stratégique et partagée du développement des mobilités, notamment à travers la Vélo-Route Voie-Verte (VRVV) comme axe structurant.
- Permettre les liaisons quotidiennes, les connexions intermodales avec les gares et haltes ferroviaires, ainsi que les liaisons entre pôles d'activités.

La mise en œuvre du SDMA nécessite un accompagnement en ingénierie par un prestataire spécialisé en mobilité. La rédaction du cahier des charges et la consultation en procédure adaptée, ont été réalisées durant l'été 2025 en procédure adaptée. Une publicité a eu lieu sur le portail des annonces publiques. L'offre proposée par le prestataire IMMERGIS a répondu aux exigences qualitatives et quantitatives, de délais et de coût, pour une offre à 43 230 € TTC (36 025 € HT).

Le projet s'articulera en trois grandes phases :

1. Diagnostic du territoire - étude technique, cartographie et identification des besoins ;
2. Stratégie pré-opérationnelle - définition du maillage cyclable et hiérarchisation des actions ;
3. Programme pluriannuel d'investissement - plan d'action et propositions de financement.

Une concertation citoyenne et partenariale accompagnera chaque étape (ateliers, enquêtes en ligne, réunions publiques).

Des Comités de pilotage assureront la validation de chaque phase de l'étude.

Le marché devra être achevé pour le 31 décembre 2026, avec la remise des livrables finaux.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser Monsieur le Président à :

- **D'autoriser Monsieur le Président** à engager les démarches et à prendre toutes les dispositions se rapportant à la mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités Actives et au déploiement de ses actions,
- **D'autoriser Monsieur le Président** à signer tout document s'y rapportant,
- **D'autoriser Monsieur le Président** à solliciter toutes aides financières relatives à la mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités Actives,

Voix pour : 26

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Périgueux,
Le 16 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Syndicat Mixte
Emmanuel LEGAY

Le Secrétaire de séance
Philippe PERPEROT

AR Prefecture

024-200060697-20251215-2025_12_CS_04-DE
Reçu le 18/12/2025